

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
--:--:  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
--:--:

DECRET N°75-178 du 7 Août 1975

portant nomination du Camarade Léon  
CHEREGUETTI, Commissaire de Police  
Principal, en qualité de Commissaire  
du Gouvernement auprès de la SONADER.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU l'ordonnance N°74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports entre  
l'Etat et les sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une  
prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;  
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouverne-  
ment et les décrets modificatifs subséquents ;  
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rat-  
tachés à la Présidence de la République et fixant les attributions  
des membres du Gouvernement ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Camarade Léon CHEREGUETTI, Commissaire de Police Prin-  
cipal, est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Natio-  
nale pour le Développement Rural du Dahomey (SONADER).

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures  
contraires, notamment le décret N°73-331 du 17 octobre 1973, et qui aura  
effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera  
publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 7 Août 1975

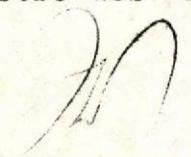
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural  
et de l'Action Coopérative,

Le Ministre des Finances,

  
Capitaine Adolphe BIAOU

  
Intendant Militaire de  
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 MDRAC 4 Ministères 12 DSN 4 Intéressé 1  
SGG 4 SPD 2 DGAJL-DPE-INSAE 6 IAA-DOCT-NGF-ONEPI-Gde Chanc. 5 SONADER 2  
DB-DCF-DC-Solde 4 Trésor 4 DI 4 JORD 1